

Prix du concours Georges Vedel 2015

La finale de la 5^e édition du concours Georges Vedel s'est tenue le 23 avril au Conseil constitutionnel.

Le **prix de la meilleure plaidoirie** de la question prioritaire de constitutionnalité a été attribué à **l'équipe de l'université d'Evry-Val d'Essonne** pour les demandeurs et à l'équipe de **l'université de Toulouse 1 Capitole** pour les défendeurs.

Cette année ce concours a rassemblé 8 équipes d'universités différentes représentant 18 masters avec un total de 40 étudiants.

Créée il y a cinq ans par Lextenso Éditions à l'initiative de M. Dominique Rousseau, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, avec le parrainage du Conseil constitutionnel, le Concours Georges Vedel, récompense les deux meilleures plaidoiries, l'une en défense, l'autre en demande, sur une question prioritaire de constitutionnalité. Premier éditeur à publier un ouvrage sur la QPC, Lextenso éditions témoigne, une fois encore, avec ce prix de son dynamisme dans cette véritable révolution juridique.